

# De quoi les assemblées citoyennes ont-elles besoin pour être utiles ? (2/3)



Michaël Damman

Publication RCR<sup>2</sup> 2025

Réalisée dans le cadre de l'Education Permanente  
Rubrique « Imaginaire politique »

 Réseau de  
Collectifs en  
Recherche de  
Résilience

## Auteur,

Anthropologue de formation, Michaël Damman s'intéresse d'abord à l'intelligence collective pour encadrer des dynamiques bénévoles dans le secteur associatif (jeunesse, socioculturel, psychosocial, asile, etc.). Par la suite, il exerce le rôle de facilitateur et de superviseur d'équipe dans le secteur non-marchand. Ses réflexions et expérimentations l'amènent à pratiquer et à proposer dans ses interventions différentes modalités de gouvernance partagée inspirée par la sociocratie. Curieux de voir le potentiel de ces approches en politique, durant le COVID, il devient co-désigner et co-facilitateur général des quatre Assemblées Citoyennes Bruxelloises organisées par le mouvement Agora.Brussels<sup>1</sup>.

Entre deux assemblées, il dédie une partie de son temps à l'analyse des méthodes et résultats obtenus par d'autres dispositifs d'innovations démocratiques telles que les commissions délibératives bruxelloises et wallonne ou le Dialogue Permanent en Communauté germanophone. Michaël Damman est actuellement responsable du pôle Éducation Permanente du RCR<sup>2</sup>.

---

(1) Le mouvement citoyen Agora.brussels s'est présenté aux élections régionales bruxelloises en 2019 avec pour objectif d'institutionnaliser une Assemblée Citoyenne tirée au sort qui aurait un pouvoir législatif. Suite à l'obtention d'un député, le mouvement a organisé 4 Assemblées citoyennes afin d'amener le plus fidèlement possible les propositions citoyennes au Parlement régional bruxellois.

## Pourquoi ça intéresse le RCR<sup>2</sup> ? (aujourd'hui) ?

Parce que les assemblées citoyennes nous semblent être à la fois une opportunité ainsi qu'une réponse à une menace. Pour être plus clair, il nous faut d'abord restituer un cheminement. Rappelons notre crédo : l'intelligence collective au service d'une résilience écologique et solidaire. Ce crédo exprime la conviction qu'un changement de mode de vie est à la fois nécessaire et entre nos mains, dans la manière dont nous nous traitons les uns les autres, dont nous traitons notre environnement le plus direct, dans la manière plus ou moins démocratique, équitable et inclusive dont nous nous organisons pour assurer nos besoins.

C'est pourquoi, longtemps, le cœur de notre action a consisté à questionner le caractère non-durable de nos modes de vie, à sensibiliser à l'importance du respect des limites planétaires, à faire connaître des perspectives alternatives<sup>2</sup> en portant sur elles un regard critique, car rien ne serait pire que de troquer un cul de sac contre une illusion.

Avec l'espoir que ces initiatives fassent tâche d'huile, puis système, nous les accompagnons avec des méthodes issues de l'intelligence collective, nous organisons des interventions pour qu'elles s'inspirent entre elles, nous inventons des outils, partageons les questionnements, limites, biais et bonnes pratiques liées à ces alternatives dans différents écrits afin qu'elles soient robustes et pérennes. Nous avons renseigné chacun de ces collectifs sur notre cartographie en ligne qui compile

désormais avec les apports de différents partenaires<sup>3</sup> plus de 1000 initiatives rien qu'en Fédération Wallonie Bruxelles.

Pour faire système, le prochain pas, nous semble désormais de voir comment sortir chaque acteur de bonne volonté de son silo. Autrement dit, comment faire collaborer initiatives citoyennes, monde associatif, pouvoirs publics et entreprises. Comment faire émerger des îlots de résilience.

L'opportunité, c'est que les assemblées citoyennes nous semblent être l'un des moyens de combler le fossé entre citoyens et institutions.

Mais pendant que nous réfléchissons comment susciter ces îlots de résilience, à l'autre bout de l'atlantique, dans certains pays européens, et dans une certaine mesure en Belgique, certains signaux nous poussent à nous demander si la démocratie représentative telle qu'elle fonctionne est vraiment capable de faire face à la situation de multi crises dans laquelle nous sommes. C'est la menace.

Ce sont ces deux raisons qui ont amené le RCR<sup>2</sup> à ouvrir une nouvelle ligne éditoriale "Imaginaire politique". Une ligne dédiée à des enquêtes, des retours d'expériences et des réflexions sur l'état de la démocratie belge, les failles de la démocratie représentative ainsi que les forces et les faiblesses des différents formats de participation citoyenne.

(2) Nous pensons ici aux Donneries, Groupe d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne, Potagers Collectifs, Repair Café, Systèmes d'Echanges Locaux, etc. Voir notre cartographie des initiatives : <https://asblrcr.be/cartographie/>

(3) Repair Together, Réseau des Gasap, Fédération des Récupérathèques, Début des Haricots, Financité, Réseau Transition, etc.

## Définition

Les assemblées citoyennes sont une des méthodes les plus répandues pour appliquer les principes de ce qu'on appelle la démocratie délibérative. Cette forme de démocratie désigne un modèle où les décisions publiques visent l'intérêt général en valorisant l'échange d'expérience de vie et la discussion argumentée entre citoyens plutôt que sur la seule agrégation de votes. Concrètement, des panels de citoyens — ou mini-publics — sont sélectionnés via un tirage au sort et des quotas (âge, genre, niveau de diplôme, lieu de résidence, etc.) permettent une représentation de la diversité de la population. Avant de formuler des propositions, ce groupe s'approprié un enjeu défini le plus souvent à l'avance, puis, reçoit une information pluraliste, auditionnent des experts et délibèrent souvent pendant plusieurs jours. L'objectif est d'améliorer la qualité des décisions publiques en favorisant la participation potentielle de chaque personne, d'intégrer des points de vue diversifiés, de réfléchir et de décider hors des logiques électorales et partisans. C'est une autre manière de formuler l'intérêt général.

## Introduction

### L'heure est grave :

Certains ont pu penser un temps que la "fin de l'Histoire<sup>4</sup>" était arrivée et que la bataille des modèles avait été définitivement gagnée par le concept de **démocratie libérale**. L'actualité remet radicalement en question cette proposition.

Le dernier rapport de V-DEM<sup>6</sup> met en évidence que sur Terre, en 2025, il y a désormais plus d'autocraties que de démocraties.

Par ailleurs, l'allié historique de l'Europe, les USA accumulent les signaux d'une dérive autoritaire :

- Dénigrement des résultats ;
- Refus explicite d'assurer une transition pacifique du pouvoir ;
- Attaques contre les contre-pouvoirs, l'état de droit et le droit international ;
- Non-respect ou refus d'appliquer des décisions judiciaires ;
- Usage de la justice pour intimider ou poursuivre des opposants politiques ;
- Contrôle ou intimidation des médias et des universités ;
- Propagation délibérée de désinformation depuis les canaux officiels ;
- Culte du chef et effacement des normes institutionnelles ;
- Discours systématiquement polarisant : « nous contre eux ».

Enfin, en Belgique, à l'instar de la plupart des pays européens, la défiance dans le modèle est devenue majoritaire. Depuis 2022, aussi bien au nord<sup>6</sup> qu'au sud<sup>7</sup> du pays, **plus d'une personne sur deux** dit ne pas se sentir adéquatement représentée.

(4) [https://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Fin\\_de\\_l%27histoire\\_et\\_le\\_Dernier\\_Homme](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Fin_de_l%27histoire_et_le_Dernier_Homme)

(5) [https://www.v-dem.net/documents/60/V-dem-dr\\_2025\\_lowres.pdf](https://www.v-dem.net/documents/60/V-dem-dr_2025_lowres.pdf)

(6) <https://www.knack.be/nieuws/belgie/maatschappij/wie-worden-de-knack-helden-van-de-democratie-2024/>

(7) <https://www.rtbef.be/article/sondage-rtbf-la-libre-bye-bye-la-democratie-un-belge-sur-quatre-donnerait-le-pouvoir-a-un-leader-unique-11100798>

## La Belgique est à la pointe du renouveau démocratique :

En parallèle, la participation citoyenne en Belgique a connu un essor particulier, surtout durant la dernière législature où certains processus ont même été rendus permanents. Ce foisonnement - qui inspire le monde entier<sup>8</sup> - reflète une société en quête de nouvelles manières d'être représentée. Le rapport du Sénat adopté le 18/06/2021<sup>9</sup> sur la nécessité de compléter la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens, ne dit pas autre chose.

C'est pourquoi, maintenant que de nombreuses idées sont désormais passées de la théorie à la pratique, il nous semble temps de se demander **que peut effectivement la participation citoyenne ?** Une assemblée citoyenne est-elle capable de faire des propositions pertinentes ? Ces propositions sont-elles mises en œuvre ou sont-elles filtrées par les logiques partisanes habituelles ?

Ces questions se posent car, les processus les plus célèbres comme la Convention Citoyenne pour le Climat<sup>10</sup> ont pu donner le sentiment amer que la montagne avait accouché d'une souris. Une bande dessinée a même été éditée pour montrer l'intérêt de toutes les propositions citoyennes... Qui sont restées lettre morte<sup>11</sup>.

Cette analyse propose différents constats issus de la comparaison entre les assemblées citoyennes bruxelloises telles qu'Agora.Brussels les a organisées entre 2019 et 2022 et quelques autres dispositifs. Ces expérimentations et ces observations montrent à la fois **les qualités spécifiques** de la délibération citoyenne lorsqu'elle est correctement encadrée, et **les limites structurelles** qui empêchent aujourd'hui ce type de participation d'impacter de façon significative nos vies quotidiennes.

Dans cet article je vais répondre à ces deux questions :

1. Où en est la participation citoyenne et la démocratie délibérative en Belgique ?
2. De quoi sont capables les assemblées citoyennes ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez également poursuivre votre réflexion dans les deux articles suivants, complémentaires à celui-ci :

- De quoi sont capables les assemblées citoyennes ? (1/3)
- Quel rôle devraient jouer les assemblées citoyennes dans notre système politique ? (3/3)

(8) Democracy Is in Trouble. This Region Is Turning to Its People. - The New York Times

(9) "La nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société"

(10) <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

(11) <https://enfantsrouges.com/produit/apporter-demain/>

## Où en est la participation citoyenne et la démocratie délibérative en Belgique ?

En 2018, des assemblées permanentes qui contribueraient à la politique d'une région ou d'un pays, ça n'existait que dans la tête d'académiques et d'idéalistes comme les fondateur·rices d'Agora.brussels. Depuis, un peu partout<sup>12</sup>, mais tout particulièrement en Belgique, on est largement passé de la théorie à la pratique. Célébrons !

### Panorama des innovations démocratiques récentes

- Novembre 2019, Agora.brussels lance la première de ses quatre [Assemblées Citoyennes Bruxelloises](#) ;
- Mars 2020, la communauté germanophone lance le [Dialogue citoyen permanent](#) ;
- Avril 2021, le parlement régional bruxellois lance la première de 6 [commissions délibératives](#) ;
- Printemps 2022, le niveau fédéral met en place la consultation en ligne : [Un pays pour demain](#) ;
- Automne 2022, l'exécutif bruxellois ajoute un second dispositif à vocation permanente : [l'Assemblée citoyenne pour le climat](#) ;
- Février 2023, le [G1000](#) lance un panel citoyen sur le financement des partis politiques : [We need to talk](#) ;
- Juin 2023, suite à la pression du collectif [Cap Démocratie](#), le dispositif wallon de [commissions délibératives](#) démarre avec pour sujet les assemblées citoyennes elles-mêmes ;
- Septembre 2023, la ministre fédérale, Zakia Khattabi lance [l'Agora citoyenne](#) sur la transition juste ;

Enfin, il y a désormais un "service participation citoyenne" en Région Bruxelloise, le service "élections" de la Région wallonne est devenu "élections et participation" et on n'en finirait pas de dénombrer la liste des communes qui ont désormais un ou plusieurs agents publics dédiés à la participation.

### Un engouement qui se retrouve dans la population

Et à en croire le sondage RTBF/La libre "[Bye Bye démocratie ?](#)", ces initiatives trouvent aussi leur écho dans la population : plus d'un belge sur deux est prêt à s'impliquer en tant que citoyen dans la politique de la commune, 40% le sont au niveau régional et 38% au niveau fédéral. Enfin, 18% des Belges pensent même que des assemblées citoyennes gouverneraient mieux que des élu·es !

Bref, l'époque où on pouvait se contenter de voter une fois tous les cinq ans est derrière nous. Mais au fait, est-on bien sûr que c'est une bonne idée pour concevoir des politiques publiques ?

## De quoi les assemblées citoyennes ont-elles besoin pour être utiles ? De quoi ont-elles besoin en amont ?

Magique et facile, alors ? Non, loin s'en faut. L'analyse approfondie des propositions de chaque panel met en évidence que les recommandations ne sont pas toujours toutes pertinentes. Cela va nous donner une idée des conditions pour qu'elles soient bonnes. Car cette analyse donne à penser que ce n'est pas

(12) Plus d'infos sur le mouvement mondial portant la démocratie délibérative : <https://democracyrd.org/>

un problème de compétence citoyenne en général, mais plutôt un problème de cadrage, de méthode ou d'échelle.

#### Problème de cadrage :

La première des six commissions délibératives bruxelloises s'est lancée sur un sujet très délicat : l'implantation de la 5G à Bruxelles. Ce sujet a été mis à l'ordre du jour par une pétition citoyenne qui souhaitait initialement bloquer cette implémentation avec une question du genre "pour ou contre la 5G". Le sujet a ensuite été ajusté pour être recevable et cela est devenu : "La 5G (cinquième génération de réseaux mobiles) arrive en Belgique. Comment voulons-nous que la 5G soit implantée en Région de Bruxelles-Capitale, en tenant compte de l'environnement, de la santé, de l'économie, de l'emploi et des aspects technologiques ?"

Le problème de cet enjeu est qu'une législation européenne obligerait déjà Bruxelles à implémenter la 5G d'une façon ou d'une autre. Ce qui a fait dire à *Inter-Environnement Bruxelles*<sup>13</sup> *structure invitée comme experte pour informer les citoyen·ne·s, que, quelle que soit la pertinence des propositions citoyennes, avec un tel cadrage, les recommandations ne permettent que de choisir les couleurs des murs de la prison.*

Il est donc important, quand on mobilise une assemblée citoyenne, de choisir un sujet sur lequel on a réellement la possibilité d'avoir un impact.

#### Problème de méthode :

Autre faiblesse, plutôt organisationnelle, certains dispositifs délibératifs ont parfois voulu aller trop vite ou ont laissé les citoyens partir sur de trop nombreuses pistes. À l'arrivée, ce manque de canalisation ou de temps peut mener à des recommandations trop vagues que pour être vraiment utiles.

De ce que j'en sais - en fréquentant plusieurs fois par an le *Réseau des acteurs de la participation en Belgique*<sup>14</sup>, ce sont des "erreurs de jeunesse". C'est-à-dire des problèmes désormais bien documentés que l'on sait comment éviter : pas moins de quatre journées de délibérations avant de finaliser des propositions (et plus si le sujet est plus complexe). En cours de processus, on rassemble ou on priorise les thématiques qui émergent pour approfondir un nombre maximum de propositions par assemblée, etc.

Avec les leçons tirées par tout ce qui a précédé, on peut donc choisir des sujets où l'on a vraiment quelque chose à décider pour aboutir à des propositions suffisamment bien élaborées.

Mais même si elles sont techniquement pertinentes et réalisables est-ce qu'elles plairont à toute la population ?

#### Problèmes d'échelle :

Une proposition peut être estimée globalement adéquate et pertinente pour un expert sans pour autant être appréciée par... La population impactée !

(13) <https://www.ieb.be/>

(14) <https://reseauacteursparticipationbelgique.yeswiki.pro/?PagePrincipale>

Par exemple, le plan Good Move a Bruxelles - en partie issu d'un panel citoyen régional dédié à la mobilité<sup>15</sup> - a suscité beaucoup d'oppositions dans certaines communes. Mais que la décision vienne des recommandations d'un panel citoyen ou d'un parlement, une région peut-elle décider de la mobilité d'un quartier ?

En 2017, un panel citoyen a contribué à proposer des orientations générales pour la mobilité en Région bruxelloise. La manière dont ces recommandations ont ensuite été implémentées dans certains quartiers a déplu au plus haut point à certains riverain·ne·s qui n'avaient pas du tout été consulté·e·s.

Cela donne à penser que pour obtenir le consentement de la population, il est important que l'enjeu choisi intègre les parties prenantes concernées. Ici, quelque chose semble à trouver pour articuler une politique régionale de mobilité avec des réalités locales de quartier.

Mais au-delà, cet enjeu pose aussi la question redoutable de la légitimité des assemblées citoyennes. Ce n'est pas parce qu'on se sent de moins en moins représentés par des élu·e·s, qu'on serait tou·te·s prêt·e·s à donner carte blanche avec plaisir à des assemblées tirées au sort !

Preuve en est, un intéressant colloque "[Contre le tirage au sort en politique ?](#)" s'est tenu en 2022 à l'Ulg. Il a rassemblé de nombreux questionnements sur les implications de tels processus.

J'y viendrai au point suivant, mais avant, je crois qu'il est temps de tenter de comprendre pourquoi ces nombreuses assemblées citoyennes semblent avoir eu aussi peu d'impact sur notre vie de tous les jours.

Constat général, même si parfois les assemblées citoyennes sont devenues des institutions, celles-ci restent pour le moment exclusivement consultatives. Les élu·e·s sont donc libres de faire ce qu'ils ou elles veulent des recommandations, c'est-à-dire, comme on l'a vu avec le panel sur le financement des partis, parfois rien du tout !

## Pourquoi si peu de résultats dans nos vies quotidiennes ?

ertaines mauvaises pratiques sont désormais bien documentées au point de porter des noms :

Il y a d'abord le "citizenwashing" ou "participationwashing", autrement dit "faire comme si" on allait donner un pouvoir de décision aux citoyen·ne·s, mais sans le faire vraiment.

Tristement célèbre, le destin des 149 propositions de la « [Convention Citoyenne pour le Climat](#) » organisée par le président Macron qui devaient être "appliquées sans filtre".

Promesse malheureuse qui ne fut largement pas honorée.

---

(15) "Make Your Brussels Mobility" (résolution citoyenne, 19 novembre 2017) - <https://particitiz.eu/projects/make-your-brussels-mobility/>

Le plus courant, c'est ensuite, le "cherry picking", où il s'agit de donner à des politiques déjà décidées une "apparence citoyenne". Comment ? Et bien c'est assez facile. Comme les recommandations citoyennes ne font l'objet que d'un droit de réponse des élu·e·s, ces dernier·e·s peuvent faire leur shopping en choisissant de ne mettre en œuvre que les recommandations qui sont en phase avec ce que leur parti comptait déjà mettre en œuvre.

Cela veut donc dire que parfois, telle ou telle recommandation citoyenne peut vraiment améliorer une orientation prévue en couvrant un angle mort, mais qu'en gros, jamais un enjeu important pour la population ne peut se frayer un passage dans l'agenda public, s'il est négligé par la majorité en place.

Cela a plusieurs effets pervers.

Si les élu·e·s avaient la capacité et la volonté de prendre régulièrement des recommandations sur des sujets ou des angles négligés par la majorité, cela permettrait aisément d'appliquer des propositions issues des assemblées et ainsi de faire connaître l'intérêt de la démarche.

Mais ce qui arrive le plus souvent, c'est que les recommandations citoyennes reprises par les élu·e·s servent en fait à confirmer les orientations d'une majorité.

Résultat : non seulement on ne voit pas ce que les recommandations apportent, mais en plus elles servent de caution aux projets d'une majorité parfois contre des associations mobilisées en désaccord avec la politique visée.

Ce type d'instrumentalisations est notamment décrit dans le dossier dossier d'IEB, Commissions délibératives : fabrique de caution démocratique.

Cette pratique est apparemment moins mise en communauté germanophone, non pas parce que le dispositif participatif parviendrait à mieux prévenir cette "dérive" mais plutôt parce que l'agenda du personnel politique en communauté germanophone est moins cadré par les idéologies des grands partis. Comme les élu·e·s de la communauté germanophone ont plus l'habitude et la possibilité de prendre position de façon pragmatique en écoutant les différentes parties prenantes d'un enjeu, l'Assemblée est un nouvel outil au service d'un bon sens local.

Ce n'est pas pour rien que la volonté politique d'institutionnaliser des assemblées citoyennes soit d'abord née là-bas. Du coup, on voit assez mal comment transposer ailleurs cette "mentalité", cette "posture", cette manière de chercher l'intérêt général.

Ce qui m'amène à penser que le plus important pour que s'exprime les qualités d'une assemblée citoyenne serait de lui donner une véritable **indépendance vis à vis des élections**.

## Besoin en amont ?

Qui choisit le sujet à délibérer ? Comment est-ce fait ? Est-ce cadré ou reformulé par les élu·e·s ? Moins il y a d'indépendance, puis il y a de l'instrumentalisation.

Or, dans les nouvelles institutions citoyennes, seul le *Dialogue Citoyen permanent en communauté germanophone*, laisse un *Conseil Citoyen* choisir quel sujet doit être traité, et comment le formuler. Dans les commissions délibératives, les sujets émergent par pétitions, ce qui a priori est une excellente manière de permettre que la population fasse remonter les enjeux importants. Malheureusement, les pétitions traitées - celles qui passent le cap des 1000 signatures - sont priorisées et parfois comme on l'a vu, significativement reformulées par des élu·e·s. Enfin, dans l'Assemblée Climat de Bruxelles, comme son nom l'indique, le sujet doit être lié au climat.

Si on veut que les assemblées citoyennes soient des espaces où traiter des choses que les majorités politiques négligent, le choix des sujets doit absolument se faire indépendamment des élu·e·s.

## Besoin en cours d'assemblée ?

Les commissions délibératives sont les seules à être composées d'un quart d'élu·e·s. Une particularité qui a le mérite de faire découvrir au monde politique les bienfaits de la démocratie délibérative. Petite boutade, cela ne l'a apparemment pas aidé pour composer une majorité à Bruxelles après les dernières élections régionales. Elle stimule aussi tout particulièrement la rencontre entre citoyen·ne·s et élu·e·s.

Malheureusement, comme l'évaluation de son comité d'accompagnement le met en évidence, il est très difficile d'avoir une délibération équitable entre des élu·e·s (expert·e·s de la négociation politique) et des personnes qui découvrent ce type d'exercice.

Le risque que les délibérations soient déséquilibrées par la force de persuasion des élu·e·s et leur capacité à déployer des plaidoiries impressionnantes est très élevé. Malgré la bonne volonté de certains élu·e·s, un rapport de force trop en leur faveur empêche le plus souvent ce type de dispositifs de laisser s'exprimer toutes les qualités des assemblées citoyennes.

Autre biais, un·e élu·e quoiqu'il en dise n'est pas "libre" de faire évoluer ses positions au fil de la délibération parce qu'il ou elle aurait été convaincue par d'autres de changer d'avis.

Un·e élu·e dans notre système de partis, votera ou ne votera pas en respectant strictement la ligne de son parti ou ce qu'on appelle la discipline de majorité. Pour illustrer cette réalité, on peut citer l'exemple de Fouad Ahdar<sup>16</sup> qui avant de fonder sa propre liste était un élu du parti de Vooruit sévèrement rétrogradé pour ne pas avoir obéi à la consigne de son parti. Dans exactement le sens inverse, il semble qu'un processus similaire se soit joué avec Julien Uyttendaele au PS<sup>17</sup>.

Un dispositif mixte combine donc d'une manière un peu confuse deux manières de construire l'intérêt général. Celle de citoyen·ne·s indépendant·e·s qui délibèrent et s'ajustent les un·e·s aux autres en cours de processus pour formuler ensemble des propositions équilibrées et celles de partis qui développent des projets de société dont la cohérence repose sur des idéologies.

Chaque approche fait sens seule, mais comment laisser s'exprimer le potentiel de citoyen·ne·s qui délibèrent quand l'assemblée est en même temps sous l'influence majeure de ténors de la politique contraint eux, de respecter des lignes ?

(16) <https://www.lesoir.be/449155/article/2022-06-17/abattage-sans-etourdissement-fouad-ahidar-ejecte-du-bureau-de-vooruit-pour-avoir>

(17) (épisode 1) M. Uyttendaele ne respectera pas la consigne de son parti : <https://www.lesoir.be/448966/article/2022-06-16/abattage-rituel-julien-uyttendaele-ps-explique-pourquoi-il-ne-suivra-pas-la>  
(épisode 2) il quitte le PS bruxellois : <https://www.rtf.be/article/communautarisme-et-absence-de-democratie-le-depute-socialiste-julien-uyttendaele-quitte-le-ps-bruxellois-11290938>

Pour conserver l'intérêt du dialogue entre élu·e·s et citoyen·ne·s, tout en dégagant une certaine **indépendance de la délibération citoyenne**, une solution pourrait être de ne faire intervenir les élu·e·s que comme des expert·e·s à certains moments-clés. Dans un rôle consultatif, ils ou elles pourraient en amont expliquer la position et les éventuelles actions de leur parti dans tel ou tel enjeu. Et en aval, ils ou elles pourraient donner l'avis de leur parti sur les propositions citoyennes en cours de finalisation. Chacun serait dans son rôle et l'assemblée citoyenne saurait comment tenir compte (ou pas) de ces avis.

### Besoin en aval ?

On a déjà vu le peu de recommandations qui sont mises en œuvre et les raisons partiales de cette situation. Le danger de cette instrumentalisation intrinsèque, lors du suivi des assemblées est double :

Quand c'est perçu par les citoyen·ne·s, cela décrédibilise le processus qui peut en soi apparaître comme un gadget inutilement coûteux. Des livres<sup>18</sup> ont commencé à sortir sur ce constat !

Quand c'est moins évident, les recommandations citoyennes peuvent servir de "caution démocratique" (comme l'évoque IEB) tel un "bouclier" contre d'autres citoyen·ne·s ou contre le monde associatif.

C'est pourquoi les corps intermédiaires - eux aussi consultatifs - peuvent se vivre - en partie à juste titre - comme en concurrence avec la participation citoyenne. Est-ce un moyen d'*ubériser* la concertation sociale ? Tel que c'est fait actuellement, on peut se poser la question.

*La participation citoyenne met-elle en danger les corps intermédiaires ?*<sup>19</sup> fut en tout cas le sujet d'un colloque à l'ULB, le 27/11/2025 dernier.

Dans le fonctionnement actuel, les assemblées citoyennes consultatives sont donc peut-être en passe de réaliser l'exploit négatif de devenir à la fois célèbres pour leur inutilité ET pour leur contribution au détricotage des contre-pouvoirs historiques pourtant essentiels à notre démocratie.

Malgré une série de qualités, tout cela donne à penser que l'on n'a pas encore inventé un format vraiment capable d'enrayer la crise de la démocratie représentative.

(18) [https://www.editionstextuel.com/livre/pour\\_en\\_finir\\_avec\\_la\\_democratie\\_participative](https://www.editionstextuel.com/livre/pour_en_finir_avec_la_democratie_participative)

(19) <https://cdps.ulb.be/2025/11/18/apprehender-empiriquement-la-justice-par-la-methode-ethnographique-copy/>

## Conclusion : que manque-t-il aux assemblées citoyennes pour être utiles ?

Indépendance, indépendance, indépendance ! Récapitulons :

- En terme de visibilité, on a bien avancé : des assemblées “sous tutelle des élu·e·s” ont permis de faire connaître le processus ;
- En compétence, nous y sommes aussi : avec une organisation adéquate, les capacités citoyennes sont au rendez-vous pour faire des propositions pertinentes ;
- En termes de légitimité, ça progresse aussi : les participant·e·s sont satisfait·e·s et en règle générale l'opinion publique est de plus en plus favorable à ces nouvelles pratiques démocratiques ;
- Au niveau du suivi des recommandations, là par contre, il faut le dire, on est nulle part. Souvent, le choix des thèmes et le suivi des recommandations sont sujets à des biais et servent même parfois d'écrans de fumée. S'il était normal d'être indulgent au début, c'est maintenant le moment de voir comment donner aux assemblées l'indépendance nécessaire pour exprimer leur plein potentiel.

Pour rappel, cette analyse est un des trois volets d'une réflexion qui vous pouvez poursuivre dans les deux autres analyses suivantes :

- De quoi sont capables les assemblées citoyennes ? (1/3)
- Quel rôle devraient jouer les assemblées citoyennes dans notre système politique ? (3/3)

## Pour aller plus loin :

- *La fin de l'histoire et le dernier Homme*, Fukuyama, 1992
- *Between Facts and Norms*, Habermas 1992
- *When the People Speak*, Fishkin, 2009
- [La démocratisation du gouvernement représentatif en Belgique: une promesse oubliée?](#) Université Libre de Bruxelles Bourgaux, Anne-Emmanuelle, 2013
- [Make Your Brussels Mobility, résolution citoyenne. Rapport édité par Particitiz](#), 11/2017
- [Résolution citoyenne](#) issue de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise sur le logement, 2019 ;

- Rapport du Sénat sur “La nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société” 06/2021.
- Une démocratie sans électeurs VUB-ULB, 2021
- Rapports de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise “réactive”, 2021
- Résolution citoyenne de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise sur l'emploi, 2021
- Où en est la participation citoyenne et la démocratie délibérative en Belgique ? Michaël Damman, 10/2022
- Les commissions délibératives : fabrique de la caution démocratique, IEB, 10/2022
- Sondage RTBF/La libre “Bye Bye démocratie ?”, 11/2022
- Contre le tirage au sort en politique ? 11/2022
- Que penser de la nouvelle assemblée citoyenne bruxelloise pour le climat ? Michaël Damman, 12/2022
- Résolution citoyenne de l'Assemblée Citoyenne Bruxelloise “Climat et énergie”, 2022
- Apporter Demain, la France de la Convention Citoyenne pour le Climat, 2023
- Écouter la voix du citoyen : du mouvement participatif à l'isoloir ULB-VUB, 2023
- Note de vision du nouveau Service de la Participation bruxellois 01/2023
- La participation citoyenne depuis 2019 Agora.Brussels, 11/2023
- Experts: ‘Good Move mag sociale ongelijkheid niet vergroten’. Vanheule, L, 2023
- Présentation vidéo en 2 minutes du We Need To Talk, le débat citoyen pour la réforme du
- Pour en finir avec la participation citoyenne, 01/2024
- Vidéo du colloque « Commissions délibératives : l'innovation démocratique à la sauce bruxelloise » 02/2024 financement des partis politiques, 2023
- Commissions délibératives bruxelloises : un premier pas vers une démocratie inclusive Agora.brussels 02/2024

- Réforme du financement des partis politiques : pourquoi ça bloque ? Guillaume Woelfle RTBF 03/2024
- L'expérience d'Agora, les limites de la participation citoyenne Alexander Aerts, SAMPOL, 08/2024
- DELIBERATIVE DEMOCRACY AND CLIMATE CHANGE, 2024
- Wie worden de Knack-helden van de Democratie 2024? 2024, Knack
- Democracy Is in Trouble. This Region Is Turning to Its People. - The New York Times
- La participation citoyenne met-elle en danger les corps intermédiaires ? ULB, 27/11/2025
- Rapport V-DEM 2025 sur l'état de la démocratie dans le monde
- Plus d'infos sur la Convention Citoyenne pour le Climat ;
- Plus d'infos sur le mouvement mondial promouvant la démocratie délibérative : <https://democracyrd.org/>
- Plus d'infos sur les résultats des commissions délibératives bruxelloises sur le site <https://democratie.brussels/assemblies>
- Plus d'infos sur la commission délibérative wallonne : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=com-delib>
- Plus d'infos sur la dialogue permanent en communauté germanophone : <https://www.buergerdialog.be/fr/>
- Plus d'infos sur l'Assemblée Climat de Bruxelles : <https://www.assembleeclimat.brussels/>
- Plus d'infos sur Démocratie XXL et ses 4 canaux pour combiner démocratie représentative, directe et délibérative

Cet article est disponible gratuitement sur le site internet [www.asblrcr.be](http://www.asblrcr.be).

Le RCR<sup>2</sup>, Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience est une association promouvant la restauration des conditions d'habitabilité de la planète par l'invention, l'expérimentation et la diffusion de modes de vie écologiquement résilients, inclusifs et solidaires. Les outils, analyses et études du RCR<sup>2</sup> sont des moyens de délibérer et d'élaborer sur ces enjeux en portant des regards critiques aussi bien sur nos modes de vie actuels que sur ce qui se présente comme ses alternatives. Leur visée est d'approfondir la compréhension de ces enjeux pour stimuler l'élaboration des réponses inclusives, collectives, écologiques, solidaires, lucides et inspirantes. Ces documents sont le résultat d'entretiens, d'échanges entre collectifs ou groupes de citoyen.ne.s s'étant prêtés à nos outils d'animation ainsi quedes recherches menées en groupe de travail composé.e.s de volontaires et de différents partenaires associatifs.

Toute diffusion et reproduction est autorisée et encouragée sous réserve de citer la source. N'hésitez pas à nous partager vos propres contributions ainsi que d'éventuelles questions, commentaires ou propositions. A votre disposition pour aborder, au sein de votre collectif, les thématiques traitées.

**Pour nous contacter : [info@asblrcr.be](mailto:info@asblrcr.be)**

**Publié en 2025**

**Avec le soutien de**

